

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

# Mondial 2022 / Panthères : un match ne se termine qu'au coup de sifflet final

Prosper Sax NZE-BEKALE  
Libreville/Gabon

Avant d'affronter l'Angola à Luanda (demain à partir de 17 h 00) et à Franceville (lundi 11 octobre à 14 heures), Patrice Neveu, le sélectionneur du Gabon, serait sans doute bien inspiré de rappeler à ses joueurs qu'un match ne se termine que lorsque l'arbitre l'a décidé.

Le 1er septembre écoulé, les Gabonais ont en effet payé au prix fort leur manque d'attention dans les dernières minutes.

les Panthères avaient encaissé lors du temps additionnel un but évitable, pour s'incliner (1-2) sur le fil. Quatre jours plus tard, lors de la réception de l'Égypte, l'équipe gabonaise, séduisante et dominante, pensait obtenir ses trois premiers points, avant de se faire rejoindre à la 90e minute. La faute à une nouvelle incartade défensive.

Conséquence : au lieu de compter 4 points, Pierre-Emerick Aubameyang et ses partenaires doivent se contenter d'une seule unité avant la double confrontation avec l'Angola. Il leur faudra faire un sans-faute, afin de ne pas se faire distancer par la Libye (6 points) et l'Égypte (4). Alors qu'il restera deux journées à disputer pour le compte de la phase des poules des éliminatoires zone Afrique de la coupe du monde "Qatar 2022".



Photo: DR/L'Union

Patrice Neveu devra rappeler à ses joueurs leurs largesses défensives coupables des ultimes minutes des deux dernières sorties

## MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 6 octobre 2021  
Appel d'offres : N° 006/MCEN/TRAVAUX STATIONS PROVINCIALES/2021  
Nom du projet : Réhabilitation de quatre (4) stations provinciales  
Source de financement : Etat gabonais

#### 1. OBJET

Le Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique lance un appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux de réhabilitation de quatre (4) stations provinciales dans les provinces de la NYANGA, de l'OGOOUE LOLO, de l'OGOOUE MARITIME et du WOLEU-NTEM.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en quatre (4) lots suivants :

- Lot n°1 : Réhabilitation de la station provinciale d'Oyem ;
- Lot n°2 : Réhabilitation de la station provinciale de Port-Gentil ;
- Lot n°3 : Réhabilitation de la station provinciale de Koulamoutou ;
- Lot n°4 : Réhabilitation de la station provinciale de Tchibanga.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot en termes de personnel, de matériel, de capacité de financement et de logistique sous peine de rejet. Le marché sera attribué lot par lot.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-

dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA pour l'appel d'offres national pour chaque lot. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique

Cabinet du Ministre d'Etat  
BP : 2280 Libreville, Tél. : (00241) 066 60 43 13  
Mail : tatiberclence@yahoo.fr

#### 6. CRITERES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27 octobre 2021 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant TTC de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 27 octobre 2021 à 11 heures dans la salle de réunion du Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique sise au centre ville derrière la poste, Avenu Augustin BOUMAH à Libreville.

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et de l'Économie Numérique

Edgard Assicot MBOUMBOU MIYAKOU